



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

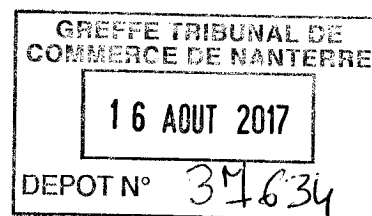
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 05528

Numéro SIREN : 484 069 109

Nom ou dénomination : FOSDIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2017 sous le numéro de dépôt 37634



FOSDIS

Société Par Action Simplifiée au capital de €40.000
Siège social: 21, Rue Jules MICHELET
92700 COLOMBES
484 069 109 R.C.S. NANTERRE

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly "M. [unclear]".

* Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FOSDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		21 RUE JULES MICHELET 92700 COLOMBES		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		4 8 4 0 6 9 1 0 9 0 0 0 1 1		Néant ☐ *				
						Exercice N clos le, 31/01/2017		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	74 001	AG	60 199	13 802	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	858	AK	233	624	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	337 743	AS	205 951	131 791	
		Autres immobilisations corporelles	AT	738 322	AU	403 338	334 984	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	2 286 765	CV		2 286 765
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD	501 652	BE		501 652
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	25 222	BI		25 222	
	TOTAL (II)			BJ	3 964 564	BK	669 722	3 294 841
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	23 080	BM		23 080
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT	2 495 397	BU	63 099	2 432 297	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 564	BY	8 964	1 600	
		Autres créances (3)	BZ	673 587	CA		673 587	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
	Disponibilités	CF	318 300	CG		318 300		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	122 453	CI		122 453		
	TOTAL (III)	CJ	3 643 383	CK	72 063	3 571 319		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 607 948	1A	741 786	6 866 161		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR	9 407	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOSDIS</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)		DA 40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC
	Réserve légale (3)		DD 4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG 980 105
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 224 929
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK 25 389
	TOTAL (I)		DL 1 274 425
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 32 000
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR 32 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 1 462 478
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV 23 782
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 1 926 824
	Dettes fiscales et sociales		DY 712 816
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA 1 433 835
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)		EC 5 559 736	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 6 866 161	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 4 289 576
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 6 700	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOSDIS		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	21 445 514	FB		FC	21 445 514	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 732 263	FE		FF	1 732 263	
		FG	486 991	FH		FI	486 991	
		FJ	23 664 769	FK		FL	23 664 769	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée*					FN		
	Production immobilisée*					FO	17 664	
	Subventions d'exploitation					FP	176 144	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FQ	38 062	
	Autres produits (I) (11)					FR	23 896 640	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FS	17 868 475	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FT	(47 934)	
	Variation de stock (marchandises)*					FU	29 486	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FV	3 767	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FW	2 729 431	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FX	453 165	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FY	1 919 964	
	Salaires et traitements*					FZ	693 275	
	Charges sociales (10)					GA	164 246	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GB	
							GC	63 099
							GD	16 000
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GE	13 157
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF	23 906 134
	Autres charges (12)					GG	(9 494)	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GH	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GI		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GJ	224 381	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GK		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GL	3 062	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GM		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GN		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GO		
	Différences positives de change					GP	227 444	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GQ		
	Total des produits financiers (V)					GR	11 438	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GS		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GT	11	
	Différences négatives de change					GU	11 449	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GV	215 994	
	Total des charges financières (VI)					GW	206 500	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

Désignation de l'entreprise SAS FOSDIS

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	550	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 550	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 617	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 617	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	7 933	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(10 496)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	24 137 634	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 912 705	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	224 929	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	15 576
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	224 278	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 709	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	88 620	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 256	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	obligatoires	A9	
			Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		517		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 100		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			550	
Produits des cessions d'éléments d'actif			13 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

SAS FOSDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2017, dont le total est de 6 866 162 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 224 930 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/01/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 an, 3 ans ou 5 ans.
- * Installations techniques : 8 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Cadres : faible ; Agents de maîtrise : moyen ; employés : fort
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)



 Règles et méthodes comptables**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 98 003 euros a été porté au crédit du compte 695900 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

* Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS FOSDIS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3		4		
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	73 359	KE		KF	1 500	
CORP	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	260 317	KT		KU	77 426	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	273 820	KW		KX	45 146	
		Matériel de transport*				KY	123 028	KZ		LA	33 820	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	272 682	LC		LD	25 614	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	929 848	LO		LP	182 007		
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	2 208 765	8V		8W	78 000	
Autres titres immobilisés				IP	479 789	IR		IS	21 863			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	25 222	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	2 713 776	LR		LS	99 863			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 716 984	ØH		ØJ	283 370			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		LW	74 859	
CORP	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	337 743	ML	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	318 967	MO	
		Matériel de transport			IV		MP	35 790	MQ	121 058	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	298 296	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IV		NG	35 790	NH	1 076 065	NI	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	2 286 765	ØZ
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	501 652	2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	25 222	2G		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	2 813 639	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	35 790	ØL	3 964 564	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/01/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS FOSDIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... —
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOSDIS

Néant ☐ *

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	49 119	PF	11 313	PG		PH	60 432
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	167 776	QA	38 175	QB		QC	205 951
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	105 192	QE	34 560	QF		QG	139 753
	Matériel de transport	QH	77 530	QI	23 092	QJ	35 790	QK	64 832
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	141 647	QM	57 104	QN		QO	198 752
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	492 147	QV	152 932	QW	35 790	QX	609 289
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	541 266	ØP	164 246	ØQ	35 790	ØR	669 722

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS FOSDISNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOSDIS										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	25 222	UV		UW	25 222			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	9 407				9 407			
	Autres créances clients			UX	1 157		1 157					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	244		244					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 920		2 920					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	88 768		88 768					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	84 261		84 261					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	1 468		1 468					
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	495 923		495 923					
	Charges constatées d'avance			VS	122 453		122 453					
	TOTAUX			VT	831 827	VU	797 198	VV	34 629			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE								
				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	6 700	6 700				
				à plus d'1 an à l'origine		VH	1 455 777	185 617	738 591	531 569		
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	22 960	22 960					
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 926 824	1 926 824					
		Personnel et comptes rattachés			8C	323 536	323 536					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	268 921	268 921					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	53 682	53 682							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	66 675	66 675							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J							
		Groupe et associés (2)			VI	821	821					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 433 835	1 433 835					
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZL							
		Produits constatés d'avance			8L							
		TOTAUX			VY	5 559 736	VZ	4 289 576	738 591	531 569		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 293 177	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 260 317	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

MARCOLLA et ASSOCIÉS
Commissaire aux Comptes
S.A. Au capital de 50 000 €
12, Rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS
SIRET 403 287 303 00016 - APE 6920 Z

SAS FOSDIS

21, rue Michelet

92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017
--



SAS FOSDIS

21, rue Jules Michelet

92700 COLOMBES

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 29 juillet 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2017 et portant sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous devons vous faire part des éléments suivants :

- nos contrôles relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2017 portant notamment sur le respect des principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes sociaux ainsi que leur présentation d'ensemble n'appellent pas de commentaire particulier.
- nous nous sommes également assurés qu'aucun élément d'importance intervenu avant ou après la clôture ne pourrait remettre en cause d'une façon significative le résultat de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

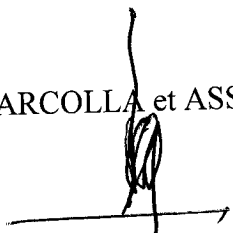
III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Comité Directeur et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS
Le 12 juillet 2017

MARCOLLA et ASSOCIES


Jean-Pierre MARCOLLA
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2017	Net 31/01/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	74 001	60 199	13 802	23 558
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	858	234	624	681
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	337 743	205 952	131 792	92 541
Installations techniques, matériel et outillage industriels	738 322	403 338	334 984	345 160
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)	2 286 765		2 286 765	2 208 765
Autres participations				
Créances rattachées aux participations	501 652		501 652	479 789
Autres titres immobilisés				
Prêts	25 222		25 222	25 222
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 964 565	669 723	3 294 842	3 175 718
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	23 080		23 080	26 848
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	2 495 398	63 100	2 432 298	2 369 209
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 565	8 964	1 601	2 407
Autres créances	673 587		673 587	622 926
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	318 300		318 300	703 078
Disponibilités	122 454		122 454	142 950
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 643 384	72 064	3 571 320	3 867 418
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 607 948	741 787	6 866 162	7 043 136
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			9 407	10 024
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/01/2017	31/01/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation	4 000	4 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	980 106	709 061
Autres réserves		
Report à nouveau	224 930	271 045
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement	25 390	25 390
Provisions réglementées	1 274 425	1 049 496
TOTAL CAPITAUX PROPRES		
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	32 000	25 200
Provisions pour charges	32 000	25 200
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 462 479	1 439 763
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 782	22 700
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 926 824	2 279 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	712 816	709 570
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 433 835	1 516 464
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	5 559 736	5 968 440
TOTAL DETTES		
Ecarts de conversion passif	6 866 162	7 043 136
TOTAL GENERAL		
	1 270 160	1 261 085
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 289 576	4 707 355
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 701	16 904
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2017	31/01/2016
Produits d'exploitation (1)	21 445 515	21 340 161
Ventes de marchandises	1 732 264	1 782 391
Production vendue (biens)	486 991	481 952
Production vendue (services)	23 664 770	23 604 504
Chiffre d'affaires net		-2 260 343
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée	17 664	18 833
Subventions d'exploitation	176 145	223 581
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	38 062	101 860
Autres produits	23 896 641	23 948 778
Total I		
Charges d'exploitation (2)	17 868 475	17 970 278
Achats de marchandises	-47 935	36 585
Variations de stock	29 486	40 353
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 767	-5 160
Variations de stock	2 729 432	2 616 778
Autres achats et charges externes (a)	453 165	470 651
Impôts, taxes et versements assimilés	1 919 965	1 858 286
Salaires et traitements	693 275	658 326
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :	164 246	140 030
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	63 100	78 324
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	16 000	16 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	13 158	16 453
Autres charges	23 906 135	23 896 905
Total II	-9 494	51 873
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers	224 381	215 982
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	3 063	5 274
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		2
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	227 444	221 258
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 438	11 256
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change	11	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 449	11 256
Total VI	215 995	210 003
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	206 501	261 876
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		

Compte de résultat (suite)

	31/01/2017	31/01/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	550	26 440
Sur opérations en capital	13 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		58 557
Total produits exceptionnels (VII)	13 550	84 997
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 617	64 115
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 617	64 115
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 933	20 882
Participation des salariés aux résultats (IX)		7 977
Impôts sur les bénéfices (X)	-10 496	3 736
Total des produits (I+III+V+VII)	24 137 635	24 255 033
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 912 705	23 983 988
BENEFICE OU PERTE	224 930	271 045
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	15 577	15 567
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	224 279	215 982
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 709	4 305

Règles et méthodes comptables

SAS FOSDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2017, dont le total est de 6 866 162 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 224 930 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/01/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 05/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 an, 3 ans ou 5 ans.
- * Installations techniques : 8 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Cadres : faible ; Agents de maîtrise : moyen ; employés : fort
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 98 003 euros a été porté au crédit du compte 695900 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 359	1 500		74 859
Immobilisations incorporelles	73 359	1 500		74 859
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	260 317	77 426		337 743
- Installations générales, agencements aménagements divers	273 821	45 147		318 968
- Matériel de transport	123 029	33 820	35 790	121 059
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	272 682	25 614		298 296
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	929 849	182 007	35 790	1 076 066
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 208 765	78 000		2 286 765
- Autres titres immobilisés	479 789	21 863		501 652
- Prêts et autres immobilisations financières	25 222			25 222
Immobilisations financières	2 713 777	99 863		2 813 640
ACTIF IMMOBILISE	3 716 985	283 370	35 790	3 964 565

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS COLOMBES DISTRIBUTION 92700 COLOMBES	328 000	891 758	99,90	150 663
SCI DES FOSSES JEAN 92700 COLOMBES	15 000	347 023	99,53	243 289
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 286 765	2 286 765			224 279
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 120	11 313		60 433
Immobilisations incorporelles	49 120	11 313		60 433
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	167 776	38 176		205 952
- Installations générales, agencements aménagements divers	105 193	34 561		139 753
- Matériel de transport	77 530	23 092	35 790	64 833
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 648	57 104		198 752
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	492 147	152 933	35 790	609 290
ACTIF IMMOBILISE	541 267	164 246	35 790	669 723

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 831 828 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 222		25 222
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 565	1 158	9 407
Autres	673 587	673 587	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	122 454	122 454	
Total	831 828	797 199	34 629
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	136 428
Disponibilités	1 884
Total	138 312

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	78 253	63 100	78 253	63 100
Créances et Valeurs mobilières	9 035		71	8 964
Total	87 288	63 100	78 324	72 064
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		63 100	78 324	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	25 390			25 390
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	25 390			25 390
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires sur les frais d'acquisition des titres de participation. Ils sont étalés sur 5 ans.

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	25 200	16 000	9 200		32 000
Total	25 200	16 000	9 200		32 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		16 000	9 200		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 559 736 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 701	6 701		
- à plus de 1 an à l'origine	1 455 778	185 618	738 591	531 569
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	22 961	22 961		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 926 824	1 926 824		
Dettes fiscales et sociales	712 816	712 816		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 434 656	1 434 656		
Produits constatés d'avance				
Total	5 559 736	4 289 576	738 591	531 569
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 293 178			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 260 318			
(**) Dont envers les associés	821			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 343
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	427 030
Dettes fiscales et sociales	468 711
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 330
Total	910 413

Autres informations

 Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 35 071 euros et se répartissent comme suit :

- Fournisseurs : 35 071 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	122 454
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	122 454

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2017
Ventes de marchandises	21 445 515
Production de biens	1 732 264
Prestations de services	486 991
TOTAL	23 664 770

Répartition par marché géographique

	31/01/2017
France	23 664 769
TOTAL	23 664 770

Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 3 709 euros

Montant compris dans les produits financiers : 224 279 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	517	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 100	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		550
Produits des cessions d'éléments d'actif		13 000
TOTAL	5 617	13 550

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	224 930
+ Impôts sur les bénéfices	-10 496
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	214 434
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	214 434

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	206 501	-13 677	220 178
+ Résultat exceptionnel	7 933	3 181	4 752
- Participations des salariés			
Résultat comptable	214 434	-10 496	224 930

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 3 035 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	25 390
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	25 390
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	16 285
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	16 285
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	3 035
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2014, la société SAS FOSDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FOSDIS, 21 RUE JULES MICHELET 92700 COLOMBES. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le groupe d'intégration fiscale comprend les sociétés FOSDIS (société mère) et COLOMBES DISTRIBUTION.

L'impôt est calculé sur le résultat propre de chacune des sociétés du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 84 personnes dont 3 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	60	
Ouvriers		
Total	74	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	109 887
Engagements de crédit-bail mobilier	12 251
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	122 138
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	300 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	300 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Certains emprunts sont garantis par la caution des dirigeants ou magasins parrrains. Le capital restant dû de ces emprunts s'élève à 122 276 € à la clôture de l'exercice.

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			57 985		57 985
Cumul exercices antérieurs			35 532		35 532
Dotations de l'exercice			11 597		11 597
Amortissements			47 129		47 129
Cumul exercices antérieurs			50 047		50 047
Exercice			15 572		15 572
Redevances payées			65 619		65 619
A un an au plus			12 251		12 251
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			12 251		12 251
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 109 887 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.

FOSDIS

Société Par Action Simplifiée au capital de €40.000
Siège social: 21, Rue Jules MICHELET
92700 COLOMBES
484 069 109 R.C.S. NANTERRE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 31 JUILLET 2017**

TROISIEME RESOLUTION

1) L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2017, s'élevant à €224.929,56 (dont €98.003 de CICE non distribuable) au poste « Autres réserves ».

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €4.000, soit à 10% du capital social,
- le poste « autres réserves » est porté de €980.105,93 à €1.205.035,49.

2) Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés au cours du premier exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, is written over the text 'COPIE CERTIFIEE CONFORME'.